

Question écrite au Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale sur « La mise en place d'un baromètre de l'entrepreneuriat féminin. »
23/12/2016

Dans le cadre des débats sur l'entrepreneuriat féminin et votre plan en faveur des femmes indépendantes, vous avez lancé l'idée d'un baromètre de l'entrepreneuriat féminin. Ce dernier viserait la centralisation des informations chiffrées sur le sujet. Il devrait également permettre de calculer l'impact des politiques menées. C'est le SPF Économie qui en aurait la responsabilité. 1. Aujourd'hui, quel est l'état d'avancement de la création dudit baromètre? 2. Quelle forme concrète prendra-t-il? Des nouveaux emplois seront-ils créés? 3. De manière générale, où en êtes-vous dans ce projet?

Réponse du Ministre :

1. En date du 7 mars 2016, j'ai lancé le plan pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin afin d'encourager les femmes à se lancer dans une carrière d'indépendante. Parmi les quatre axes développés dans ce plan, l'un d'eux porte effectivement sur la mise en place d'un Baromètre de l'entrepreneuriat féminin. Ce dernier vise à récolter, traiter et analyser les données chiffrées sur cette thématique. 2. Concrètement, il s'agit d'un module spécifique du Tableau de Bord des PME et des Entrepreneurs indépendants dont la fréquence de publication sera une fois par an. Le document sera téléchargeable sur le site Internet du Service Public Fédéral (SPF) Économie, Classes moyennes, P.M.E. et Énergie. Le travail est réalisé par le service "Data Analyse" de l'Observatoire des PME dudit SPF. Aucun recrutement n'est nécessaire. 3. Les premiers résultats de cet outil peuvent être trouvés dans la première édition du Tableau de Bord des PME et des Entrepreneurs indépendants qui sera rendue publique le 2 février 2017.